



Pic Vert



**VISION TERRITORIALE  
TRANSFRONTALIÈRE  
(VTT): VISION OU  
ILLUSION?**



n° 145 - Juin 2024



**UN INTERLOCUTEUR  
FIABLE ET DISPONIBLE**

- ▶ Étude technique
- ▶ Installations sanitaires
- ▶ Eau, gaz, air comprimé et fluides spéciaux
- ▶ Ferblanterie et couverture (De Genève à Morges)
- ▶ Chauffage (Lausanne et sa région)
- ▶ Contrats d'entretien
- ▶ Dépannage



**OÙ NOUS TROUVER ?**

**Genève**

Ch. du Champ-des-Filles 11  
1228 Plan-les-Ouates  
022 706 26 26



**Nyon**

Route de Saint-Cergue 113  
1260 Nyon  
022 362 20 63



**Lausanne**

Route de Prilly 25  
1023 Crissier  
021 636 03 66



Pour votre confort depuis 1903

info@constantin.ch



Dans  
votre cœur  
depuis  
15 ans.



## IMPRESSUM



Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable  
Pic-Vert Assprop Genève  
20, rue Jean-Sénébier  
1205 Genève  
CCP 01-29971-8

### COMITÉ GENÈVE

Michel Schmidt, *Président*  
Alain Burri, *Vice-Président*  
Frédéric Berner, *Trésorier*  
Lauren Baddeley  
Andreas Fabjan  
Alain Gaumann  
Marielena Gautrot  
Christian Gottschall  
Paul Hanna  
Christina Meissner  
Jean-Claude Michellod  
Claude Miffon  
Christophe Ogi  
André Pfeffer

### SECRÉTARIAT

Coralie Lachages  
Linda Sémon  
Organigramme complet:  
[geneve.assprop.ch](http://geneve.assprop.ch)

### SECTION VAUD et autres cantons

Assprop Vaud  
65, Grand'Rue – 1296 Coppet  
[vaud.assprop.ch](http://vaud.assprop.ch)

### COMITÉ

Pierre Ricq, *Président*  
Michel Schmidt, *Vice-Président*  
Badr Berbar, *Trésorier*  
Emmanuel La Roche  
Yannis Eggert  
Christophe Ricq  
Sandra Cadei

Photo de couverture:

©Adobe Stock - JC MELETON

Thierry RYO / SergeyIT  
Ivan Kurmyshov / karel  
oneinchpunch / Samuel B

### Le journal paraît 4 fois par an

Rédaction:  
Christina Meissner

Impression:  
Atar Roto Presse SA, Genève

Publicité:  
HP media SA  
Ghislaine Houter  
T. 022 786 70 00  
077 474 11 77  
[ghislaine@hpmedia.ch](mailto:ghislaine@hpmedia.ch)



# SOMMAIRE

## ACTUALITE

Nous sommes au bord du précipice

6

## TERRITOIRE

Vision Territoriale Transfrontalière (VTT)

Les réponses associative et individuelle se rejoignent

8

## LA PLUME EST À VOUS

Construire toujours plus?

14

Le manque d'eau contraint un village à plafonner sa population

14

Genève: La Bourgogne en danger: lutte pour la Biodiversité Urbaine

15

## ARCHITECTURE

Y a-t-il une transition énergétique possible dans un monde de raréfaction des ressources?

16

Calcul de la surface fiscale: Rectificatif

20

## MAISON

La belle saison chez soi

22

## À VOTRE SERVICE

Le bois: l'apprentissage: une aventure humaine

24

L'aéroport participe à l'isolation acoustique des bâtiments

26

## VOTRE ASSOCIATION

Assemblée Générale

27



## PIC-VERT ASSPROP

rue Jean-Sénébier 20, 1205 Genève

Administration et secrétariat: le matin de 8h30 à 12h30 (sauf le vendredi)

☎ 022 810 33 20

[info@assprop.ch](mailto:info@assprop.ch) - [www.assprop.ch](http://www.assprop.ch)

## Permanences téléphoniques gratuites

### NOTAIRES

Pour toutes questions et conseils relatifs au domaine notarial (achat, vente, succession servitudes, etc.) deux notaires sont à votre disposition par téléphone les jours suivants:

- Lundi de 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h

Pour obtenir les coordonnées des notaires de notre permanence merci de prendre contact avec notre secrétariat

### FISCALITÉ

Pour tous conseils fiscaux privés  
Berner Associés, Expert en fiscalité immobilière

Le mardi de 14h à 16h

☎ 022 787 09 90

Email: [fiscal@assprop.ch](mailto:fiscal@assprop.ch)

### JURIDIQUE

Pour toutes questions sur les droits de la propriété et sur l'aménagement du territoire.

Lundi et mercredi de 14h à 17h

☎ 022 592 52 70

Email: [juridique@assprop.ch](mailto:juridique@assprop.ch)

### ASSURANCES

Tous les jours 24h/24

☎ 022 338 03 10

Fax: 022 810 33 21

Email: [info@lemanrisco.com](mailto:info@lemanrisco.com)

Web: [www.lemanrisco.com](http://www.lemanrisco.com)

### ARCHITECTE/ÉNERGIE

Pour tous conseils sur les aspects liés à la construction et à l'énergie du bâtiment, audit énergétique, rénovations ou solutions d'isolation, subventions, autorisations. Pour les cas plus complexes, mandats et expertises sur place à tarifs privilégiés.

Le lundi de 10h à 12h

☎ 022 777 16 18

Email: [ogi@eco-logique.ch](mailto:ogi@eco-logique.ch)

Web: [www.eco-logique.ch](http://www.eco-logique.ch)



Michel Schmidt  
Président Pic-Vert  
Assprop Genève



Les associations citoyennes de Genève, la région de Nyon, et le Genevois français ont été récemment consultés pour donner leur avis sur la Vision Territoriale Transfrontalière (VTT). Ce document constitue une base de travail sur laquelle se fondera la révision du Plan Directeur Cantonal (PDCant) actuellement en cours au sein de la Commission d'aménagement du territoire. L'association Pic-Vert a donc naturellement été invitée à se déterminer sur cette VTT. Nous y avons répondu en adressant un courrier circonstancié au Département, mais aussi en remplissant un formulaire en ligne, méthode préconisée par le Canton. Nous avons également informé toutes nos associations partenaires en parallèle, afin qu'elles puissent saisir l'importance de la VTT pour l'avenir de notre Canton.

Vous pouvez prendre connaissance de notre prise de position en pages 8 et suivantes du présent journal.

A notre avis, nous arrivons à la croisée des chemins pour l'aménagement de notre territoire, dans la mesure où la densification outrancière du Canton sans aucune remise en cause entre à présent en contradiction évidente avec ses engagements politiques en termes de réduction d'émissions de CO2 et de préservation de notre biodiversité.

Notre association fait très régulièrement face à des cas concrets, notamment dans des procédures judiciaires en cours, où il apparaît clairement que les engagements politiques de protection de notre environnement annoncés haut et fort dans les médias sont mis de côté pour leur préférer la réalisation de projets de construction portant une atteinte irrémédiable à la biodiversité des parcelles visées et augmentant systématiquement les émissions de CO2 en valeur absolue.

Dans ce contexte, alors même que la VTT fait grand cas de la sauve-

garde du vivant comme prémisses à notre futur aménagement du territoire, visant par là non seulement la faune, mais aussi la flore existante, soit en d'autres termes notre biodiversité, les cas concrets que nous sommes appelés à analyser laissent apparaître un positionnement clairement différent du Canton.

Si la sensibilité de nos représentants politiques ne change pas à ce sujet, la densification de notre territoire va donc se poursuivre, de sorte que la cumulation de tous les projets prévus, notamment les très grands projets comme le quartier de Surville pour ne prendre que cet exemple, vont conduire à un impact écologique considérable annihilant tous les efforts des habitants du Canton.

Alors que la réforme énergétique est en cours et imposera à terme, aux propriétaires de biens immobiliers, d'investir des sommes considérables pour réduire les

émissions de CO2 provenant de leur logement, il est légitime de se demander quel sera l'impact de ces mesures, en comparaison avec l'augmentation des émissions de CO2 en valeur absolue provenant des projets de constructions qui sortiront de terre en parallèle.

Si vous souhaitez comprendre ces enjeux de visu, nous vous invitons à aller vous balader dans le quartier de Surville pour apprécier les nouvelles constructions le long de la route de Chancy et qui abritent non pas uniquement des logements, mais aussi un grand nombre de locaux commerciaux. Et demandez-vous... si les objectifs de réduction d'émissions de CO2 ou même de préservation de notre biodiversité avec ce projet vous semblent atteints.

Pour rappel, le Plan localisé de quartier de Surville à Lancy vise un territoire très étendu de 43 parcelles représentant environ 12,8 hectares,

 **Gindraux  
Fenêtres**

100% suisse  
Fabrication et pose par nos soins



# Votre Fenêtrier® suisse depuis 1907

Route des Jeunes 41 – 1227 Carouge – geneve@gindraux.ch – 022 555 26 40

[gindraux.ch](http://gindraux.ch)

dont certaines sont situées en zone de verdure, ainsi qu'en zone de bois et forêts. Or, ce PLQ a pour objectif la réalisation de 19 immeubles de 7, 9 et 11 étages et la construction d'un vingtième immeuble avec rez-inférieur et rez-supérieur avec des prévisions d'augmentation du trafic routier de 1700% ...

Cet exemple démontre à lui seul que la densification de notre Canton porte directement atteinte à notre environnement, engendre une augmentation considérable du trafic routier et des émissions de CO2... et cela alors que Genève est déjà largement la plus dense de Suisse avec plus de 12'900 habitants au km carré<sup>1</sup>, loin devant Bâle (7'272 hab/km<sup>2</sup>) et Zurich (4'801 hab/km<sup>2</sup>).

**Par ailleurs, lorsque la population s'exprime pour s'opposer à cette densification, elle n'est pas écoutée.**

Ainsi, pour le quartier de Surville toujours, les habitants de Lancy avaient voté en 2001 pour pré-

server ce périmètre. Cette volonté populaire n'a pas été respectée.

Plus récemment, la population s'est aussi prononcée pour refuser une modification de zone dans les quartiers de Cointrin Est et Cointrin Ouest. Pour respecter cette décision, la Commune de Meyrin a donc souhaité maintenir ces zones dans son Plan Directeur communal, mais le Canton s'y est récemment opposé, gardant manifestement toujours à l'esprit de pouvoir les densifier au maximum... Nous avons beaucoup d'autres exemples au sujet desquels nous communiquerons prochainement.

**Dès lors, ce double langage, consistant à dire qu'il est fondamental de réduire nos émissions de CO2 dans l'atmosphère et de protéger notre biodiversité, pour prendre régulièrement des décisions opposées dans des cas concrets, doit cesser urgemment.**

Il en va de la crédibilité de nos représentants politiques et s'inscrit aussi dans un contexte plus juridique de

la proportionnalité des mesures qui sera analysée dans le cadre de la réforme énergétique lancée.

C'est donc dans ce contexte que notre association s'est positionnée sur la VTT.

**Il est aussi grand temps que les Communes prennent leurs responsabilités en matière d'aménagement du territoire.**

Nous avons trop souvent entendu de leurs représentants qu'elles ne peuvent que suivre les orientations du PDCant et qu'ainsi, leur pouvoir d'appréciation est limité. C'est inexact. Dans la mesure où justement le PDCant est en cours de révision, c'est précisément le moment d'imposer leurs vues pour l'aménagement de leur propre territoire, afin que ledit PDCant soit adapté en conséquence et non l'inverse.

S'il est possible de prévoir une modification du PDCant pour toujours construire plus, il est aussi tout à fait envisageable de prévoir sa modification pour construire moins...

L'exemple de Cointrin Est et Ouest devrait ainsi être précurseur.

Car je rappelle à chaque lecteur que jusqu'à preuve du contraire, nous vivons fort heureusement en Suisse dans un régime de démocratie directe et qu'aller à l'encontre d'une votation populaire porterait une grave atteinte à la souveraineté du corps électoral, laquelle est clairement inscrite à l'article 2 al.1 de la Constitution genevoise.

D'ailleurs, le Tribunal fédéral vient de rendre une décision dans laquelle il a validé la compétence du corps électoral en matière d'aménagement du territoire, donnant ainsi son aval pour un urbanisme plus démocratique à Genève. Je vous renvoie à cet arrêt (1C\_638/2021).

Soyez assurés de nos engagements sans concession dans ces combats. ■

<sup>1</sup> OCSTAT, statistique sur la densité à Genève



Libres et rassurés

Pour en savoir plus :

# PilierPublic.ch

Le suivi des constructions n'a jamais été aussi facile !

**Protéger votre patrimoine et qualité de vie sans empiéter sur vos activités et congés.**

La solution qui **corrige les erreurs** de la FAO pour vous envoyer des **alertes fiables** !

« Un abattage d'arbres prévu à Thônex, mais annoncé à Lancy? Des numéros de parcelles erronés? Les erreurs ne manquent pas. » (GHI, 20.01.2021)

**1 mois d'essai gratuit & sans engagement, ensuite...**

**1 an acheté, 3 mois offerts \***

\* Offre réservée aux membres Pic-Vert pas encore inscrits, jusqu'au 31 juillet 2024 à l'achat d'un abonnement « Privé » ou « Privé +Info » (25.90 ou 33.90 francs par an).

**[www.PilierPublic.com/fr/pic-vert](http://www.PilierPublic.com/fr/pic-vert)**



# Nous sommes au bord du précipice<sup>1</sup>



Christina Meissner, Députée  
et Membre du comité Pic-Vert  
Assprop Genève

Les activités humaines bouleversent le climat à un rythme et avec une ampleur sans précédent depuis des millénaires, voire des centaines de milliers d'années, entraînant des impacts toujours plus ravageurs, généralisés et désormais souvent irréversibles. Alors que les vies de milliards de personnes sont déjà affectées, la poursuite des émissions de gaz à effet de serre va renforcer les menaces sur la production alimentaire, l'approvisionnement en eau, la santé humaine, les économies nationales et la survie d'une grande partie du monde naturel. Pourtant, l'humanité peut encore reculer et éviter le grand saut.

Conserver un monde vivable pour tous implique de réduire immédiatement et drastiquement les émissions



© AdobeStock\_Nikolai\_Dall\_généré avec IA

dans tous les secteurs. Les options pour y parvenir, mais aussi pour s'adapter au dérèglement climatique, sont nombreuses, efficaces et disponibles dès maintenant.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

(GIEC), a publié, le 20 mars 2024, la synthèse de huit ans de travaux. Il entretient l'espoir – ténu – qu'il reste une chance de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C par rapport à la période préindustrielle, à condition d'un sursaut international.

«La bombe à retardement climatique poursuit son compte à rebours, mais ce rapport est un guide pratique pour la désamorcer, un guide de survie pour l'humanité», a réagi le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres.

Cette somme, rédigée par 93 scientifiques, se veut l'état le plus complet et condensé de la science climatique, afin d'éclairer l'action mondiale. L'instance onusienne y

résume à la fois les trois volets de son 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation (parus en 2021 et 2022, et consacrés aux bases physiques du réchauffement, aux impacts et aux solutions), et trois rapports spéciaux qui portaient sur les conséquences d'un réchauffement de 1,5°C (2018), sur les terres et sur les océans et la cryosphère (2019). L'organisation clôture ainsi un cycle lancé en 2015.

La Vision Territoriale Transfrontalière (VTT) prépare l'avenir de notre canton. Il est plus que jamais nécessaire qu'elle intègre les limites planétaires à l'échelon régional et en tire les conséquences qui s'imposent sur notre développement. ■

<sup>1</sup> Article de base paru dans le journal *Le Monde*

## ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE depuis 1873

### Dépannage 7/7 - 24/24

- VIDANGE HYDRAULIQUE
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- CANALISATIONS
- COLLECTEURS COLONNES DE CHUTE
- POMPAGE DE FOSSES
- CAMERA-VIDEO
- MAÇONNERIE
- STATIONS DE POMPAGE



V. GUIMET FILS S.A.  
Rue des Buis 12 - Case Postale 35 - CH-1211 Genève 21  
Tél. 022 906 05 60 - Fax. 022 906 05 66  
[www.guimet.ch](http://www.guimet.ch)



[www.lemanrisco.com](http://www.lemanrisco.com)

**NOS SERVICES NE SE LIMITENT PAS À VOS LIMITES**

**ASSURANCES COURTAGES GESTION DE PORTEFEUILLES ENTREPRISES ET PARTICULIERS**



# Vision Territoriale Transfrontalière (VTT)

## Les réponses associative et individuelle se rejoignent

Récemment, les associations citoyennes concernées par l'aménagement du territoire de Genève, la région de Nyon, et le Genevois Français, ont été invitées à répondre à un questionnaire sur la Vision Territoriale Transfrontalière (VTT), en cours d'élaboration. Compte tenu de l'importance primordiale de ce document fondateur du futur plan directeur cantonal, nous avons souhaité partager avec vous la réponse de Pic-Vert et celle d'une de nos membres.

### La réponse de Pic-Vert

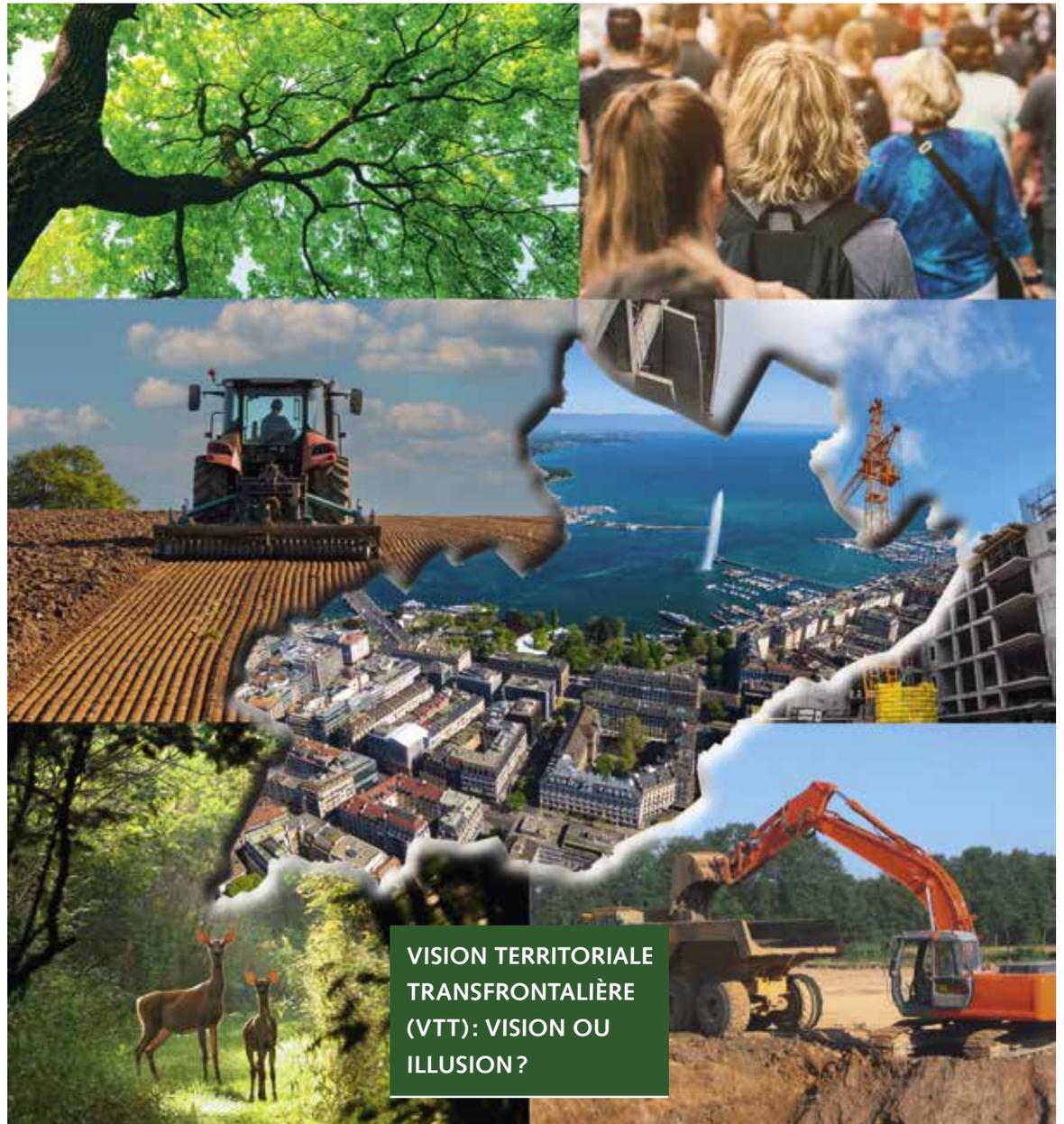
Notre association se réjouit du virage engagé que le Canton annonce dans cette VTT pour la préservation de notre environnement, en particulier le socle du vivant et sa biodiversité.

La VTT est très claire à ce sujet, en se référant aux engagements politiques et contraignants du Canton, à l'instar de la signature de la charte « Grand Genève en transition » et l'adoption, par le Grand Conseil, du Plan climat cantonal renforcé.

### De bons principes

Notre association sait que le Canton a en effet signé la Charte Grand Genève en transition le 26 janvier 2023 avec huit partenaires du Grand Genève, dans laquelle il est prévu :

- D'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 en divisant au moins par dix l'ensemble des émissions ;
- Réduire d'un facteur cinq l'empreinte matière du Grand Genève en 2050 ;



- Tendre vers l'objectif de bon état de 100% des masses d'eau en 2050 et
- Faire en sorte que, d'ici à 2050, l'espérance de vie en bonne santé progresse au-delà de 70 ans.

Cette charte contient des annexes qui proposent notamment de :

- « Réduire l'impact des activités du Grand Genève pour respecter les limites planétaires » ;
- « Préserver et régénérer la biodiversité locale » ;
- « Améliorer et garantir la qualité de l'air et l'ambiance sonore du Grand Genève » ;

- « Préserver et améliorer la qualité des sols et des ressources du sous-sol » et
- « Favoriser la bonne santé de tous les habitants du territoire ».

Dans le communiqué de presse du Grand Genève, il est notamment fait état du fait que « l'atteinte des dix

*objectifs requiert nécessairement des actions publiques coordonnées de part et d'autre de la frontière, tout autant qu'une mobilisation de la société dans son ensemble et une implication citoyenne.»<sup>1</sup>*

De plus, le Grand Conseil a adopté le Plan climat cantonal renforcé en déclarant l'urgence climatique avec pour ambition de réduire de 60% (contre 40% initialement prévus) les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à leur niveau en 1990, et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ce plan climat prévoit également la réduction de 40% du trafic individuel motorisé d'ici 2030.

#### **Pour atteindre ces objectifs, le Plan climat prévoit :**

- « d'évaluer l'impact carbone des planifications et projets territoriaux. »<sup>2</sup> et
- « la préservation de la biodiversité »<sup>3</sup>

Et d'ajouter que « l'aménagement du territoire a un rôle fondamental à jouer pour éviter ou réduire les îlots de chaleur, notamment au regard de l'arborisation des espaces ouverts, la végétalisation, la préservation des sols naturels, la lutte contre l'imperméabilisation ou la gestion de l'eau en ville. »<sup>4</sup>

Concernant la biodiversité, le Plan climat ajoute :

*« La biodiversité constitue notre assurance-vie face aux changements climatiques et aux risques de propagation des maladies. Les « services écosystémiques » qu'elle fournit contribuent de manière essentielle à notre santé, à notre bien-être et au fonctionnement de notre économie ainsi que plus globalement à la résilience de notre société face aux changements climatiques. »<sup>5</sup>*

La reprise de ces objectifs dans la VTT constitue donc assurément une excellente orientation pour la révision de notre aménagement

du territoire se matérialisant dans la planification territoriale, sous l'angle notamment de la révision du Plan Directeur cantonal.

#### **Notre association salue donc objectivement le courage du Canton dans les objectifs qu'il s'est fixé.**

Elle estime par ailleurs qu'il serait judicieux de définir ce qu'il faut comprendre par « socle du vivant » et « biodiversité » à préserver.

En effet, si ces notions ne sont pas définies de manière précise à ce stade, il sera impossible d'identifier ce qui devra être préservé dans la planification territoriale.

#### **Des principes difficilement applicables**

Toutefois, notre association s'interroge très sérieusement sur l'application concrète de ces principes, dans la mesure où elle constate l'existence d'une manifeste contradiction entre les objectifs de préservation annoncés et sa politique parallèle de densification du territoire.

En effet, la VTT se réfère dans le document intitulé « Capacités d'accueil du Territoire du Grand Genève » à des projections de l'ordre de 400'000 habitants attendus en 2050, dont 154'000 dans le Canton de Genève. En se basant sur ces chiffres pour planifier les capacités d'accueil, le Canton semble vouloir se lancer dans une densification du territoire très importante et sans remise en question, créant ainsi un appel d'air.

#### **L'impact du béton**

Dans ce contexte, notre association estime important de rappeler que le béton, matériau phare du bâtiment, représente 8% des émissions de CO2 dans le monde d'après des études.<sup>6</sup>

En Suisse, l'industrie cimentière est l'activité la plus polluante en termes d'émissions directes. Comme expliqué dans le dernier rapport sur

l'environnement de l'OFEV, le secteur du bâtiment représente un quart des émissions en Suisse,<sup>7</sup> sans même compter les matériaux de construction importés, incluant le sable nécessaire à la construction qui ravage les milieux naturels de pays plus pauvres.<sup>8</sup> Le bilan dressé par la Ville de Genève mentionne que la production de CO2 pour le seul domaine du bâtiment est de 29,2% et que la consommation des biens et services (liée au nombre d'habitants) représente 43,3% de la production de CO2.<sup>9</sup>

L'impact du secteur de la construction est plus large encore. Il impacte directement le territoire et les écosystèmes et participe ainsi à l'effondrement de la biodiversité, une conséquence dramatique qui est dénoncée par les experts comme la 6<sup>ème</sup> extinction de masse qui touche également la Suisse.<sup>10</sup>

En plaine, ce sont 0,77 m<sup>2</sup> de terres agricoles qui ont été perdues chaque seconde sous le béton des immeubles et des routes entre 1985 et 2009.<sup>11</sup>

C'est également la part la plus importante de déchets en Suisse (84%) soit 73.8 millions de tonnes.

#### **Ainsi, en continuant à densifier notre territoire sans remise en**

**question, les objectifs environnementaux précités seront tout simplement impossible à atteindre, ne serait-ce qu'en terme d'augmentation d'émission de CO2 en valeur absolue.**

Concernant ce dernier point, notre association considère qu'il ne fait aucun sens de calculer des projections d'émissions de CO2 par habitant, comme le fait le document intitulé « Rapport Etude environnementale stratégique ». En effet, les émissions doivent au contraire être calculées en valeur absolue pour tenir compte de l'impact de la densification du territoire de manière plus précise.

En bref, toutes les économies sensées être réalisées par la densification (argument phare pour densifier et bétonner) seront largement dépassées par la consommation (loisirs, mobilités, consommation,...) des nouveaux arrivants, principal vecteur de production de CO2.

De l'avis de notre association, ce rapport Etude environnementale stratégique devrait donc être complété en conséquence, en faisant des projections claires sur l'impact en termes d'augmentation d'émissions de CO2 en valeur absolue liée à la densification du territoire.

<sup>1</sup> [https://www.grand-geneve.org/wp-content/uploads/communique-grand-geneve\\_23avril2021.pdf](https://www.grand-geneve.org/wp-content/uploads/communique-grand-geneve_23avril2021.pdf)

<sup>2</sup> Voir Plan climat 2030, 2ème génération, p. 8

<sup>3</sup> Voir Plan climat 2030, 2ème génération, p. 8

<sup>4</sup> Voir Plan climat 2030, 2ème génération, p.38

<sup>5</sup> Voir Plan climat 2030, 2ème génération, p.40

<sup>6</sup> <http://www.chatamhouse.org/2018/06/making.concrete-change.innovation-low-carbon-cement-andconcrete-0/1-introduction>

<sup>7</sup> [https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/allgemein/uz-umwelt-zustand/umwelt-schweiz-2018.pdf.download.pdf/umweltbericht2018\\_F.pdf](https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/allgemein/uz-umwelt-zustand/umwelt-schweiz-2018.pdf.download.pdf/umweltbericht2018_F.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.theguardian.com/environment/2018/aug/31/trade-of-coastal-sand-is-damaging-wildlife-of-poorer-nations-study-finds>

<sup>9</sup> <https://www.geneve.ch/document/bilan-emissions-effet-serre>

<sup>10</sup> <http://www.bafu.fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/etat-de-la-biodiversite-en-suisse.html>

<sup>11</sup> <http://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/espace-environnement/utilisation-couverture-sol/evolution.html>



**De plus, notre association considère que le Canton devrait profiter de son virage engagé en matière environnemental pour revoir à la baisse ses objectifs de densification, notamment en zone villas.**

En effet, comme nous l'avons relevé notamment dans notre réponse au Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en œuvre de la politique cantonale du logement dans le cadre de la réalisation du PDCant 2030 déjà<sup>12</sup>, la zone villas effective (après déduction des surfaces inconstructibles le long de cours d'eau, les surfaces forestières en zone 5, les surfaces des domaines publics communaux et cantonaux et les parcelles appartenant aux collectivités publiques) ne représente que 34,7% du territoire constructible. Or, la zone villas accueille 80% de la biodiversité des zones urbanisées du Canton selon les experts.

Dès lors, en détruisant la zone villas pour y construire des immeubles d'habitation, le Canton irait clairement à l'encontre de ses objectifs environnementaux.

**Qu'est-ce que le Canton propose aujourd'hui en termes d'aménagement du territoire pour atteindre les objectifs environnementaux précités ?**

**Il faudrait que des mesures immédiates soient prises, en parallèle des travaux en cours (VTT et révision du PDCant). A défaut de mesures urgentes, notre association craint en effet que la densification actuelle conduite à terme à la destruction des espaces qui ne pourront de toute façon plus être préservés.**

Elle encourage donc le moratoire qui est requis dans le questionnaire à remplir.

## Conclusions et propositions

Sur la base de ce qui précède, notre association propose :

1. D'appliquer un moratoire dès à présent.
2. De lancer un débat populaire pour définir si la population de Genève souhaite accueillir 150'000 personnes d'ici 2050 (qui est un débat différent du débat de la croissance économique);
3. Respecter la volonté populaire exprimée dans les votations en termes d'aménagement du territoire.
4. Définir les termes de «*socle du vivant*» et de «*biodiversité*» à préserver d'un commun accord avec les partenaires;

5. Calculer de manière précise les émissions de CO2 en valeur absolue émanant de la densification du territoire, en séparant la phase du chantier et de l'exploitation ultérieure du bâtiment construit, en fonction du nombre d'habitants;
6. Adapter la politique d'aménagement du territoire en fonction des objectifs environnementaux fixés par le Canton et de la croissance souhaitée par la population, sans craindre de **revoir la densification prévue par le PDCant 2030 à la baisse et non pas uniquement à la hausse pour éviter un appel d'air.**
7. Replacer le bien-être et la santé des habitants du canton de Genève au centre des réflexions en termes d'aménagement du territoire. ■

## Réflexions d'une de nos membres sur la « Vision Territoriale Transfrontalière »



Franziska Surber

Avec comme toile de fond la « priorité au socle du vivant », la VTT veut « améliorer la qualité de vie et permettre les conditions d'une vie digne à tous; un territoire qui soit sûr, juste et agréable, permettant à chacun de s'épanouir tout en respectant les limites planétaires; prendre en compte tant les besoins des personnes que ceux des autres espèces vivantes; garantir l'intégrité des écosystèmes essentiels au maintien de la vie... On croit rêver;

nos autorités nous auraient-elles enfin entendues ?

Hélas, la joie est de courte durée. Aux bonnes intentions ont été accolés des *EN MÊME TEMPS*, rendant l'objectif central irréalisable et réduisant le document à un acte de démagogie, truffé des habituels mots-dragées, pour mieux enrober l'amère pilule et nous faire accepter de bonne grâce que le territoire du Grand Genève sera encore plus bétonné, afin de pouvoir répondre aux besoins de 400'000 nouveaux habitants en habitations, emplois, énergie, aliments, routes, transports, commerces, hôpitaux, écoles, centres culturels, et espaces verts...

Pour pouvoir maîtriser les problèmes d'organisation du territoire, les démarches d'aménagement du territoire doivent identifier en premier lieu les problèmes qui se posent dans la situation actuelle, les obstacles à surmonter; qu'est-ce qui empêche de préserver la nature, un environnement sain, d'atteindre une société juste? D'où viennent les oppositions; à quels intérêts répondent-elles? Comment les vaincre? La consultation des citoyens a un sens, si elle porte sur ce processus et si elle contient le principe du consentement. A l'opposé de ce principe le document sur la Vision Territoriale Transfrontalière débute par une déclaration d'intention idéologique dénuée de crédibilité, dans un système où la maximisation des gains, à travers l'augmentation de la productivité et de la consommation, est l'unique jauge du « progrès ». L'impératif de croissance infinie dans un monde fini alimente les crises sociales et est la cause même de l'effondrement de la biodiversité et de la crise climatique.

A défaut de pouvoir dissimuler les incohérences, les auteurs de la VTT essaient de nous confondre, en employant des termes détournés de leur sens: les mots-dragées.

**Valoriser:** tout est toujours « VALORISÉ »: les milieux naturels

comme les terrains à bétonner, les déchets, la diversité et les interstices urbains (?), le patrimoine, les nœuds d'attractivité quotidiens (??), le différentiel des besoins par type de programme (???)...

**Requalifier des espaces.** Ce qui veut dire pour les auteurs de la VTT: « *imaginer raisonnablement (sic!!!)<sup>13</sup> à pleine capacité une population 50 à 75% supérieure à la population actuelle* ». Après, il suffit de rajouter « de qualité » à la densification, et le tour est joué. Qui pense qu'entasser les gens sur un petit territoire peut raisonnablement contribuer à élever la qualité de vie?

**Réemployer ce qui est déjà là, en prendre soin.** Nous luttons en effet pour conserver, protéger ce qui est là, qui offre ACTUELLEMENT encore une bonne qualité de vie, et contre ce que les politiciens appellent *développement, valorisation*, et qui consiste à raser le patrimoine naturel et bâti pour les remplacer par des rangées serrées d'immeubles anonymes, parsemés de centres commerciaux.

**Amplifier les qualités écosystémiques du vivant, et en maximiser les bénéfices pour l'économie.** C'est bien ce qui a été fait à Surville, « balcon arboré » ! Il l'était du moins, avant que les promoteurs n'abattent des centaines d'arbres, pour les remplacer par une forêt d'immeubles et maximiser leur bénéfice...

**Les « en même temps » invalident toutes les bonnes intentions du document**

**Répondre au dérèglement climatique**

EN MÊME TEMPS la VTT envisage « une **augmentation significative** en quantité **ABSOLUES des émissions de GES** liées à la construction de logements, d'équipements, de routes et infrastructures. Il est consternant d'entendre à chaque réunion les décideurs de l'aménagement parler d'une *réduction par*

*personne* des émissions de GES, grâce à la densification. Cela n'a aucun sens; le réchauffement se moque bien de la quantité de personnes qui y contribuent, ce qu'il est important de mesurer – et de réduire – ce sont les valeurs absolues !

**Réduire les dépendances du territoire face aux importations...**

EN MÊME TEMPS, avec 400'000 habitants de plus, on voit mal comment, avec un espace cultivable rétréci, et dépourvu d'industrie de biens basiques, on pourrait atteindre cet objectif, déjà impossible actuellement dans une économie globale

lisée! Les importations d'aliments vont nécessairement augmenter; l'Etat retire à l'agriculture de proximité ses terres les plus fertiles, comme aux Cherpines, une décision imposée par tous les moyens aux habitants locaux qui s'opposent depuis des années à ce projet. Clairement, pour l'Etat, la pesée d'intérêt est en faveur des investisseurs, promoteurs immobiliers...

**Si la théorie ne correspond pas à la réalité, tant pis pour elle**

La VTT veut: **Zéro artificialisation. Systématiser la désimpermeabilisation des sols.**

<sup>12</sup> <https://neve.assprop.ch/prestations/rapport-de-pic-vert-lamenagement-logement/>

<sup>13</sup> Page 70 du document « Vision Territoriale Transfrontalière, horizon 2050, version pour consultation, du 18 mars au 26 avril 2024 »

**Solu Tubes®**  
SA  
Assainissement de conduites

**Eco technology sans bisphénol**

Après - Protégé      Pendant - Sablé      Avant - Rouillé

**STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION pour une eau propre et fluide!**

- > Nettoyage mécanique par sablage.
- > Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).
- > Protection anti-corrosion garantie, **sans entretien ultérieur**.
- > Idéal pour conduites d'eau sanitaire, de chauffage (également au sol), piscines, etc.
- > Equipe de professionnels, compétente, **expérimentée** et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE      1470 ESTAVAYER-LE-LAC      1036 SULLENS      1895 VIONNAZ  
Rue J-Girard 24      ch. des Tenevières 19      Ch. du Verger 2      Av. du Léman 8  
T 022 368 30 04      T 026 664 00 04      T 021 731 17 21      T 027 281 30 04  
F 022 368 30 07      F 026 664 00 07      F 021 731 50 91      F 027 281 30 07

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch



Ce que nous vivons, ce contre quoi nous nous battons avec acharnement mais peu de résultats, c'est précisément l'imperméabilisation effrénée des sols. A Genève, 3'165 nouveaux logements ont été construits en 2022, à quoi s'ajoutent 8'215 en cours de construction et 758'328 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux neufs<sup>14</sup>. Les autorités sont-elles averties que le mot d'ordre est «*zéro artificialisation*»? Toutes les luttes menées à Genève pour dégrapper ou même seulement freiner l'imperméabilisation font face à des refus obstinés, à la judiciarisation, à une répression parfois brutale de la part des autorités.

Pour nous faire entendre, pour défendre précisément le Vivant et non les bénéfices de quelques-uns, nous devons lutter pendant des années, à grands frais, investir du temps non rémunéré avec des efforts énormes, confronter des décisions irresponsables face à l'urgence climatique.

**Offrir de nouvelles qualités de vie de proximité, réduire les déplacements et promouvoir des emplois de proximité. L'équilibre retrouvé – un habitant, un emploi, un service.**

DANS LA RÉALITÉ, tant que pour un même emploi on gagne cinq fois plus à Genève, la situation restera la même. Les villages français

sont morts, ce sont des dortoirs, aux services et transports publics déficients, éloignés des emplois, concentrés à Genève. Comment la France va résorber son fort taux de chômage et créer des emplois locaux assez rémunérés pour ancrer la population locale n'est pas expliqué.

Et malgré un rythme effréné de nouvelles constructions dans tout le Grand Genève, les loyers n'ont jamais été aussi hauts, parce que le système repose sur la rentabilité et non le «bien-être» de la population.

Par ailleurs, le document ne dit rien sur le genre d'emplois qui augmenteraient en parallèle avec l'arrivée des nouveaux habitants, comme si l'un découlait automatiquement de l'autre. Pourtant, la comparaison des taux de croissance annuels moyens – habitants vs emplois, augure d'une diminution progressive du ratio d'emplois par habitants sur tous les territoires. De sérieuses réflexions sur la reconversion du tissu économique régional sont impératives. C'est la base de tout changement d'aménagement du territoire: quelles sont nos priorités en matière d'utilisation de nos ressources, du territoire; que produire, en quelle quantité, où, comment redistribuer la richesse générée, pour régénérer nos ressources environnementales?

La question de la croissance démographique n'est pas une fatalité. Elle doit être examinée à l'aune de nos responsabilités envers la préservation du territoire et du bien-être de ses habitants

**La VTT prévoit l'amélioration et garantie de qualité de l'air**

DANS LA RÉALITÉ on planifie un agrandissement de l'aéroport, de nouvelles autoroutes en Haute-Savoie, l'élargissement de la A1 à six voies, ...

La VTT prévoit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60% d'ici à 2030 (par rapport à 1990) et la neutralité carbone (émissions importées comprises) d'ici 2050<sup>15</sup>. Pour cela, il faudrait commencer par savoir d'où on part: analyser les sources de pollution de l'air, de l'eau et du sol, pour ensuite établir des objectifs quantifiables, et mettre en œuvre des plans d'action incluant toutes les sources.

**Assurer sur le territoire un captage annuel de carbone correspondant au budget carbone restant**

DANS LA VIE RÉELLE il n'y a plus de place même pour replanter les arbres abattus, puisqu'on a sacrifié les jardins au profit du béton. D'ailleurs le budget carbone épuisé et le restant n'a pas été calculé. Com-

ment s'assurer que le recaptage soit conséquent?

**Respecter les principes de circularité: renoncer, réduire, réutiliser, recycler et rendre à la terre**

DANS LA VIE RÉELLE à Lancy se construit actuellement SMALL CITY, une surface commerciale de plus de 50'000 m<sup>2</sup> de surface hors sol et 30'000 m<sup>2</sup> de sous-sol, de béton, fer et verre. De quel «*renoncement et réduction*» parle-t-on? A l'heure de l'épuisement de terrains constructibles, pourquoi donner la priorité à un nouveau monstre de béton pour commerces, alors que plus de 314'000 m<sup>2</sup> de bureaux et 23'500 m<sup>2</sup> de magasins ou arcades commerciales sont vacants dans le canton<sup>16</sup>? Il est évident que ce n'est pas la demande qui provoque cette explosion, mais bien l'investissement spéculatif.

Et quel matériel est de réutilisation là-dedans? Que faisons-nous des tonnes de terre excavées lors des nouvelles constructions? Le plus grand site rituel Celte d'Europe, au Mormont, est dynamité pour en extraire du ciment...utilisé pour construire de nouveaux temples de la consommation!

**Conserver les richesses patrimoniales**

DANS LA VIE RÉELLE à la Grade-line, Cologny, magnifique bâtisse

**Estimation gratuite**  
pour les lecteurs de Pic Vert - Assprop.ch

**VOTRE AGENCE IMMOBILIERE**  
Notre priorité: c'est votre logement

www.desormiere-vanhalst.ch info@desormiere-vanhalst.ch  
079/777.02.50 078/854.12.50

SVIT ACIGe  
DÉSORMIÈRE & VANHALST  
IMMOBILIER - GENÈVE

**MENUISERIE - EBENISTERIE**  
**AGENCEMENT**

*René Jemmely Sàrl*  
Membre PIC-VERT

255, route de St-Julien Tél. 022 - 771 44 74  
1258 PERLY Natel 079 - 606 30 60  
rjemmely@bluewin.ch

du XIX<sup>e</sup> siècle, les pelleteuses et les tronçonneuses sont entrées en action, alors que des opposants à la démolition de cette maison historique s'apprêtaient à faire recours au Tribunal fédéral. À Chêne-Bougeries, le combat des défenseurs du patrimoine, qui luttait depuis des années pour sauver de la démolition la maison de maître de la Chevillarde s'est achevé par une défaite. Elle a été rasée avec les arbres centenaires qui l'entouraient. Il y a moins d'un an, pourtant inscrit au Recensement du patrimoine industriel cantonal comme digne d'intérêt, le beau bâtiment de l'Usine Stern, à la Jonction, appartenant à la Ville de Genève, est détruit...

#### Assurer la robustesse des services écosystémiques, la purification de l'air, l'eau, la fertilité des sols

DANS LA VIE RÉELLE, le Conseil d'État du Canton de Vaud a autorisé la création, sur des terrains agricoles, d'une immense décharge de matériaux d'excavation sur une surface équivalente à 70 terrains de football au lieu-dit «Les Tattes-de-Bogis», à 100 mètres de la rivière franco-suisse «La Versoix». Elle mettrait en péril le marais d'importance nationale par les eaux de ruissellement de la décharge, la qualité des eaux et la reproduction de la faune aquatique dont les truites lacustres qui remontent la rivière pour frayer. La liaison faunistique (principal point de passage des cerfs qui descendent

du Jura pour s'accoupler en plaine) serait interrompue, empêchant tout renouvellement génétique des mammifères sauvages de notre région. Ce projet démesuré pourrait également avoir un impact sur la qualité de notre eau potable.

Une autre décharge préoccupe les habitants des communes de Cessy et de Gex. La construction à tour de bras de logements et d'hypercentres commerciaux, dont les habitants ne veulent pas, génère aussi de pharamineux besoins en stockage de déchets de construction. Jusqu'aux années 1980, les habitants y ont déposé des millions de m<sup>3</sup> d'ordures ménagères. Dans les années 1990, un million de m<sup>3</sup> de terre a été déposé pour couvrir le tout. Mais plusieurs entreprises du bâtiment ont commencé à y stocker des déchets inertes, des gravats, du béton, des briques, des tuiles. Tout ce poids exerce une énorme pression et dégorge des lixiviats (jus de poubelle). L'écoulement des liquides polluants avait été connecté au réseau d'égout mais la plupart des canalisations pour la collecte des lixiviats sont aujourd'hui bouchées.

Les habitants affectés par la pollution de l'eau, l'air et la terre n'ont pas attendu la VTT pour s'opposer à ces décharges. Mais le grand business de la «gestion» des déchets a le dessus: 1,5 million de m<sup>3</sup> ont été déversés à Chauvilly, à

10 euros le m<sup>3</sup>, cela fait 15 millions d'euros de chiffre d'affaires...<sup>17</sup>

La VTT veut **soutenir le redéveloppement d'une économie de la proximité**...concentrée dans des monopoles! A Saint-Genis-Pouilly un nouveau centre commercial imperméabilisant 60'000 m<sup>2</sup> est prévu, malgré plus de 10 ans de luttes et protestations. Les motifs de l'opposition sont nombreux: augmentation du trafic, pollution de l'Allondon, concurrence exacerbée pour les petits commerces locaux et suisses face au modèle consumériste, qui invite à l'achat de toutes sortes de produits inutiles à prix dérisoires, basé sur l'exploitation continue de la nature, des matières premières et du travail des ouvriers et ouvrières à l'autre bout du monde.

Leur préoccupation concerne précisément la destruction de l'économie locale et des commerces de proximité, car cela entraîne la destruction des liens sociaux qui sont essentiels au bien-être de tous.

Comment changer les politiques d'urbanisme agressif, appliquées des deux côtés de la frontière, alors que ce sont ces mêmes politiciens,

responsables de l'aménagement, de l'écologie, qui signent ces plans «visionnaires»?

Le chapitre 4 de la VTT est intitulé: «Faire vite».

Bien, sauf que les «aménagements» en cours, que ce soit en nouvelles constructions, nouvelles autoroutes, méga centres commerciaux, décharges, déforestation, destruction de jardins, de zones villas, du patrimoine, gaspillage de matériaux, d'énergie, vont exactement à l'encontre de ce qui est préconisé dans la VTT. Il faut donc imposer un **MORATOIRE IMMÉDIAT** à tous les PLQ, Plan Cantonaux d'aménagement du territoire et projets jusqu'à ce qu'ils aient pleinement intégré les exigences des accords de Paris, et EFFECTIVEMENT donné la priorité au Vivant.

«Revoir les stratégies, les projets et les planifications en cours et à venir au regard du principe de la primauté du vivant, afin de rendre l'objectif atteignable.»<sup>18</sup>

C'est ce qu'il y a de mieux à retenir de ce document! ■

<sup>14</sup> Mouvement de la construction en 2022 (ge.ch)

<sup>15</sup> VTT OBJECTIF 1: NEUTRALITÉ CARBONE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND GENÈVE

<sup>16</sup> GHI 31.03.2024. A Genève, le nombre de bureaux vides explose!

<sup>17</sup> Ces «jus de poubelle» qui coulent jusqu'au Léman - Le Temps

<sup>18</sup> VTT : PRINCIPAUX LEVIERS D' ACTIONS, p.106



**POMPE À CHALEUR  
SOLAIRE THERMIQUE  
PHOTOVOLTAÏQUE  
GÉOTHERMIE**

**CHAUFFAGE  
ASSISTANCE SA**



+41 22 338 35 25 [www.chauffage-assistance.ch](http://www.chauffage-assistance.ch) [info@chauffage-assistance.ch](mailto:info@chauffage-assistance.ch)



## Construire toujours plus ?

Dans la Tribune de Genève du 6 mars 2024, nous lisons « Près de 4'000 logements construits en 2022 pour la deuxième année consécutive selon l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Ce résultat est nettement supérieur à la moyenne des dix dernières années (2'289 logements) recensée dans le canton de Genève ».

Voilà en tout cas la preuve qu'à ce rythme-là, ce n'est pas pour nos enfants que nous construisons mais bien pour l'accroissement de la population engendré par l'attrait économique du canton.

A l'évidence, il manquera toujours plus de logements provoqués par une croissance non maîtrisée et dont nos autorités soignent les conséquences mais pas les causes.

Cette volonté affichée de continuer le développement démographique en ne freinant pas l'attractivité de Genève représente un danger parce que complètement déconnectée de la réalité du territoire en termes de ressources disponibles. Notre sol n'est pas extensible et sans la protection des habitats, du patrimoine bâti et vert, nous en ressortirons tous perdants.

Ainsi, pour la deuxième étape des Cherpines sise sur le territoire de Confignon, l'ASC demande d'intégrer tous les critères inhérents à un écoquartier et au réchauffement climatique et de régler les enjeux liés à ce quartier hors norme avant d'approuver le PLQ, notamment les aspects financiers, de densité, d'environnement, de mobilité et d'infrastructures, mentionnés dans la vidéo. ■

Association de Sauvegarde de Confignon et alentours

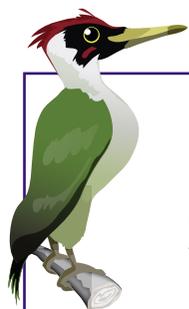


© AdobeStock\_PiDespa



### Pour en savoir plus

Vidéo: <https://www.asconfignon.ch/videos/254-video-1-cherpines-confignon>



## Le manque d'eau contraint un village à plafonner sa population

La commune de Grimisuat en Valais a récemment limité son nombre d'habitants à 5'000.

Cette décision inédite en Suisse est le fruit d'une longue réflexion car la commune a toujours dû innover pour accéder à l'eau potable. En 1442, le bisse l'Ayent a été construit, puis des mesures permettant d'économiser l'eau comme la pose de compteurs dans les années 50 et la lutte contre les fuites d'eau. Un pas supplémentaire a été franchi en ne planifiant aucune nouvelle zone à bâtir afin de plafonner le nombre d'habitants à environ 5'000 (la commune en compte 3'800). Passer de la gestion de l'offre consistant à aller chercher l'eau toujours plus loin à la gestion de la demande prenant en compte les limites physiques de la ressource, est suffisamment rare pour être relevé. Quand donc prendrons-nous conscience de manière plus globale des limites planétaires ? ■

© AdobeStock\_Pascal M. généré avec IA.



# Genève: La Bourgogne en danger

## Lutte pour la Biodiversité Urbaine

L'association des Habitants du Quartier de la Bourgogne, à Genève, poursuit son combat acharné pour la préservation de la biodiversité dans cette zone historique du centre-ville. La menace provient d'un projet de plan localisé de quartier (PLQ) qui prévoit l'abattage de plus de 200 arbres et de centaines d'arbustes, ainsi que la destruction de la faune et de la flore existantes.

Mobilisée pour défendre cette cause, l'association a lancé une procédure d'opposition au PLQ, soutenue par le plaidoyer de son avocat, qui met en lumière les enjeux environnementaux liés à la planification urbaine. En effet, le quartier de la Bourgogne se distingue par sa végétation dense et variée, offrant un habitat diversifié pour de nombreuses espèces animales et végétales. Cette biodiversité est cruciale, notamment en milieu urbain, car elle contribue à la qualité de vie des habitants et à l'équilibre écologique.

Face au risque de voir disparaître ce patrimoine naturel constitué au fil des décennies, les habitants s'inquiètent de plus en plus des projets d'urbanisation menaçant la richesse naturelle de leur quartier. Cet espace vert constitue le dernier poumon de verdure du quartier, d'autant plus précieux pour les futurs résidents d'une zone dont la densification est planifiée.

Les habitants soulignent la nécessité de protéger les espèces vulnérables présentes dans la région, telles que les amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères. Ils dénoncent l'absence d'études adéquates sur l'impact environnemental du projet de développement du quartier et réclament une meilleure prise en compte des aspects écologiques dans l'élaboration des plans d'urbanisme.

Pour cette raison, l'association a mandaté, en 2023, un cabinet d'expertise pour évaluer l'état de la nature et de la biodiversité dans cette zone. L'étude confirme la richesse des valeurs biologiques du quartier, les couloirs naturels, les espaces de nidification, les zones de chasse pour les chauves-souris, et la présence de vieux arbres fruitiers, d'arbres et haies de grande taille, créant un habitat fonctionnel pour la faune.

La Ville s'est prononcée sur l'avenir du quartier sans tenir compte de la biodiversité existante, négligeant le potentiel de la riche canopée pour le micro-climat, les îlots de fraîcheur, et la filtration du CO2 dans la zone.

Récemment, le parti des Verts a souhaité rencontrer l'association pour partager sa vision sur le quartier. L'association rappelle que sacrifier la biodiversité pour la «néo-végétalisation» trahit les principes d'une écologie durable.

Les arguments de l'association sont largement repris dans le plaidoyer de notre avocat, qui souligne l'engagement des habitants pour la préservation de leur quartier et de son patrimoine naturel. L'association espère que la procédure juridique révélera les incohérences d'un plan de développement de quartier dépassé.

Consciente de l'évolution de la ville, l'association appelle à une concertation plus transparente et participative avec les autorités locales pour respecter les intérêts de la communauté et des écosystèmes locaux. Cette mobilisation illustre l'importance de concilier développement urbain et protection de l'environnement pour garantir un avenir durable à tous les citoyens genevois et aux générations futures. ■

Association des Habitants du Quartier de la Bourgogne



© PLQ Bourgogne

«Des promesses vertes face à une réalité grise: alors que Genève annonce une stratégie ambitieuse pour l'arborisation urbaine, ses derniers poumons verts sont menacés par l'abattage d'arbres. Une contradiction à rectifier!»



## Un Erable survivant au...chemin des Erables!

Au chemin des Erables, à Lancy, il y avait des érables mais ces derniers mois, le rouleau compresseur du projet dit «De Surville» est passé et il n'y a plus d'érables sauf un! Le très bel érable au 16 chemin des Erables. Celui-ci sera finalement épargné. Pour une fois, un vaillant technicien de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) aura réussi à convaincre le constructeur de ne pas abattre ce très bel érable dans le cadre de son installation de chantier. Il reste maintenant à surveiller de près que ce bel érable reçoive tous les soins nécessaires pour ne pas succomber au chantier comme ce fut le cas d'un majestueux pin aux Allières.

Pour rappel aussi, à la rue du Colombier, l'OCAN n'avait pas réussi à sauver le cèdre malgré les concertations entre les services pour tenter de le conserver car il avait un impact trop fort sur la constructibilité du projet. Quand arrêterons-nous de considérer les arbres en milieu urbain comme des obstacles, des sources de rapports de force et de conflits lors de projets immobiliers?

Dès lors que l'on a besoin et que l'on veut préserver le socle du vivant (voir article sur la VTT), la question ne devrait même pas se poser. ■



© B. Bourdin



# Y a-t-il une transition énergétique possible dans un monde de raréfaction des ressources ?



Christophe Ogi  
Architecte HES, ECO-BIO  
Membre du Comité Pic-Vert  
Assprop Genève



© AdobeStock, ChaoticDesignStudio

*Le béton est la première ressource consommée sur terre devant l'eau potable et ce, particulièrement chez nous. Celui-ci est composé notamment d'eau et de sable. Si la raréfaction progressive de l'eau utilisable sur la planète est déjà bien connue, la pénurie de sable de construction qui s'annonce l'est un peu moins. Pour le moment, en Suisse, nous ne manquerons pas de sitôt de l'un ou de l'autre. A l'inverse, notre sous-sol est relativement pauvre en minerais industriels, ce que nous savons heureusement compenser habilement par un savoir-faire exceptionnel dans la transformation de matières premières en objets manufacturés à haute valeur ajoutée. Toutefois, avec l'augmentation de la demande mondiale, la « transition énergétique » entreprise par de nombreux pays mais aussi l'électrification à tous crins de la mobilité individuelle, la pression sur les approvisionnements en matériaux stratégiques et critiques ne va pas*

*sans poser de nouveaux défis pour l'avenir. Si l'on évoque régulièrement les difficultés de production d'énergie faiblement carbonée destinée à remplacer le tout pétrole, on reste étrangement silencieux sur son corollaire, l'extraction des minerais. Que recouvre au juste tous ces enjeux ?*

## Dans les grandes lignes

L'industrie électrique en général, et à plus forte raison, la production de véhicules électriques, est grande consommatrice de minerais divers en particulier de cuivre, le 3e métal stratégique sur terre après l'or et l'argent. La production actuelle couvre à peine les besoins. La perspective de découvrir de nouveaux gisements rentables s'est évaporée depuis plusieurs décennies maintenant. Au surplus, le cas échéant, on prévoit au minimum une quinzaine d'années pour rendre exploitable un gisement nouvellement décou-

vert. Malheureusement les technologies vertes (éolien ou photovoltaïque principalement) sont elles aussi de grandes consommatrices de métaux rares et de terres rares (en fait, d'autres métaux encore plus rares dotés de propriétés exceptionnelles). La difficulté d'approvisionnement de ces matières dépend, d'une part, de leur rareté dans la croûte terrestre mais surtout de la demande, des besoins industriels et du taux de recyclage. Et ce, sans même aborder la question des disponibilités géostratégiques.

## Un échiquier mondial

Pour comprendre les enjeux, il est important de bien distinguer différentes notions :

**Les minerais stratégiques** sont ceux qui sont nécessaires à un pays pour assurer ses conditions d'existence et sa défense. Ainsi, l'uranium pour la France, par exemple, est indispensable à son réseau éner-

gétique et elle doit s'assurer d'un approvisionnement suffisant et régulier sans exclure une éventuelle intervention militaire si besoin...

**Les minerais critiques** sont ceux qui sont nécessaires à une économie pour bien fonctionner et rester compétitive. Il existe sur le marché mondial une quantité de minerais, de métaux et de terres rares considérés comme critiques et pour lesquels une compétition féroce entre les nations est un levier important de la géostratégie et de la diplomatie mondiale.

Un des leviers les plus connus qu'un Etat peut exercer pour faire pression sur un autre est de décréter un embargo à l'exportation pour une matière donnée. Ainsi, dans les années 1930, les USA ont décrété un embargo sur l'exportation d'hélium vers l'Allemagne. Pour pallier à ce manque, l'Allemagne a dû utiliser de l'hydrogène (gaz très léger mais aussi extrême-

ment inflammable) pour faire voler ses zeppelins. La catastrophe du Hindenburg à Lakehurst, le 6 mai 1937, en est un tragique exemple bien connu. D'autres embargos, comme pour l'exportation du pétrole américain au Japon, à la même époque, peuvent par voie de conséquence, être un motif suffisant pour le déclenchement d'une guerre de la part du pays lésé.

### Un marché très restreint

Un risque important concernant la disponibilité des minerais sur le marché mondial est la création de cartels par certains Etats, voire pire, d'un monopole exercé par une super puissance. Les pays producteurs quasi exclusifs de lithium sont en train de s'organiser en cartel pour exercer ainsi un contrôle unique sur les prix. De même, la volonté d'hégémonie et de toute puissance de la Chine l'a conduite dans des choix géostratégiques visant à s'assurer le contrôle sur l'extraction et le raffinage de 80% des terres rares dans le monde. Un fabricant de téléphone portable souhaitant, par exemple, se pourvoir en tantale n'a pas d'autre solution que de bénéficier de la bienveillante caution de l'empire du Milieu pour lancer sa production. A elle seule, la Chine raffine 70% des métaux dans le monde. Difficile donc pour un gouvernement d'exercer une pression diplomatique sur ce pays sans en subir les conséquences pour son économie.

Ainsi, certains minerais indispensables au bon fonctionnement de l'économie mondiale sont concentrés entre quelques mains :

Selon diverses sources :

85% du lithium provient d'Amérique du Sud et d'Australie

80% des terres rares se trouve en mains chinoises

80% du platine s'extrait en Afrique du Sud

70% du cobalt est arraché à la terre de la République Démocratique du Congo (RDC)



### Une question d'éthique

L'extraction d'une ressource ne va pas sans poser des problèmes de toute sorte. Si tout le minerai extrait de RDC est expédié en Chine pour y être raffiné, les conditions d'exploitation sur place restent très dures. Exploitation des populations locales avec un travail harassant pour un salaire de misère, travail des enfants, conditions de sécurité déplorables, exposition aux poussières cancérigènes sans protections adéquates, etc. Bref l'extraction du cobalt a aussi un coût humain élevé.

Côté pollution mais surtout en consommation d'eau, l'extraction du lithium, par exemple, est très gourmande. La production sur une année dans le désert d'Atacama au Chili représente 430 milliards de litres d'eau potable consommés. Et ce, souvent au détriment des besoins des populations et de l'agriculture locales qui doivent tout simplement s'en passer. Autre exemple, avec l'entreprise TSMC qui fabrique la majorité des semi-conducteurs (puces électroniques) dans le monde. L'usine de Taïwan consomme à elle seule plus de 150000 l d'eau par jour pour sa production.

### Toujours plus de besoins

La Chine n'est évidemment pas le seul pays minier, il y a aussi le Canada, la Russie, l'Australie et surtout les USA, pour ne citer que quelques-uns des plus importants. Pour un pays, développer ou augmenter ses capacités pour l'industrie minière ne se fait pas en un jour et la demande mondiale ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, on extrait chaque jour dans le monde plus de 100 milliards de tonnes de matières. Rapporté à la population mondiale, cela correspond à 34 kg de matière première par personne. On estime qu'en 2060, la consommation individuelle brute passera à 45 kg de matière extraite du sol pour satisfaire nos besoins quotidiens. La part des métaux utilisables représente seulement 3.5 kg de ce total.

Certes une partie des métaux provient des filières de recyclage. Seulement voilà, les objectifs en la matière sont peu ambitieux et difficilement atteignables. L'UE vise un objectif de 15% de récupération à l'horizon 2035. En effet, nombre d'éléments précieux, comme par exemple l'argent qui peut être utilisé comme agent de blanchiment des peintures, restent parfaitement

irrécupérables et sont perdus à jamais.

Du fait de leur diversité et de leur complexité, d'autres éléments élaborés, produits manufacturés, tels que les batteries sont également très difficiles à recycler, souvent faute d'une standardisation généralisée en amont du processus de fabrication.

### La transition bas carbone

Le fantasme de la « transition bas carbone » prévoit grossièrement de substituer notre dépendance au pétrole par les technologies dites « vertes ».

D'une part, la quantité d'énergie nécessaire pour réaliser les infrastructures voulues est considérable. Pour fabriquer une seule éolienne, par exemple, la masse de béton nécessaire, la chimie utilisée pour les pales en fibre de carbone, les tonnes d'acier du mât, les quantités astronomiques de cuivre du réseau électrique, les multiples composants des aimants et du générateur, sans oublier son recyclage dépasse bien souvent toute l'énergie susceptible d'être produite durant tout son





© AdobeStock\_Photofex



© AdobeStock\_Phawatt

cycle de vie ! On estime que pour 1 kWh « d'énergie verte » produit, une éolienne en aura consommé 2 autres en énergie fossile pour sa fabrication, son exploitation et son recyclage...

D'autre part, les minerais critiques impliquent eux aussi une consommation substantielle de ressources vitales.

De leur côté les panneaux solaires photovoltaïques sont moins voraces mais ils nécessitent tout de même silicium, nickel et aluminium en quantité.

### Le tout électrique

Selon un rapport du congrès américain, la fabrication des voitures électriques consomme 60% d'eau potable en plus que celle de leurs équivalentes à moteur thermique. En effet, le lithium, principal composant des batteries, en raison de sa légèreté et de sa formidable capacité de stockage de l'énergie, requiert, à lui seul, d'énormes quantités d'eau potable pour son extraction. De plus il faut des tonnes de roches pour obtenir 200 kilos de métaux critiques (cuivre, nickel, manganèse, cobalt) contre seulement 50 kilos pour une voiture thermique, sans prendre en compte, dans un cas comme dans

l'autre, l'acier (matériau non critique) ou l'aluminium de la carrosserie.

On prétend parfois que la sortie du pétrole va nous affranchir de la dépendance aux pays producteurs. Cependant, avec la dépendance aux minerais, les acteurs de ce marché sont encore moins nombreux et par voie de conséquence, nos économies deviendront encore plus dépendantes.

Quant au lithium, indispensable pour la fabrication de batteries performantes, qui était jusque là disponible en quantité suffisante, il vient d'être listé récemment parmi les minerais critiques. De plus, son extraction depuis des carrières de granit est un processus complexe qui requiert lui aussi une énorme quantité d'énergie et d'eau potable.

### Les besoins futurs

Difficile de se faire une idée de nos besoins à venir ; la demande actuelle des métaux les plus contraints tels que cuivre, nickel (surtout pour fabriquer l'inox), lithium, cobalt, etc. est bien connue. Qu'en sera-t-il dans 10, dans 20 ans ? Impossible de le savoir, cela dépend aussi des avancées technologiques et des

habitudes de consommation qui évoluent constamment. On peut cependant dégager 3 domaines fondamentaux qui représentent des enjeux majeurs du développement planétaire :

**L'alimentation** avec la production de nitrates et d'engrais azotés pour nourrir bientôt 10 milliards d'êtres humains selon les projections courantes.

**L'énergétique** avec l'enjeu de l'après pétrole et d'une production d'électricité bas carbone.

**Le digital** avec le tout numérique et les technologies de l'information.

Pour finir avec un exemple type représentant à lui seul la réalité de l'extraction minière, songez qu'il faut entre 70 et 200 kg de minerais contenant environ 60 métaux et terres rares différentes pour fabriquer un seul téléphone portable ne pesant au final que 200 g. Loin de se simplifier avec le temps, la technique évolue et requiert constamment de nouveaux matériaux aux propriétés toujours plus fantastiques. Dans les années 2000, seule une trentaine de métaux et terres rares était nécessaire pour réaliser les téléphones d'alors. Pour l'heure, rien n'indique que la tendance soit

à la réduction de la demande mondiale, bien au contraire.

### Conclusion

Plus une économie dispose de ressources abondantes et bon marché (énergie, minerais et biomasse principalement), plus elle est florissante et croissante. Et si l'avenir imposait de revoir le paradigme de la croissance pour redimensionner les économies vers plus de stabilité et de durabilité ?

Même si le monde n'en prend pas le chemin, il nous faudra certainement passer à l'avenir par une réduction drastique de nos besoins matériels. En plus de la « sobriété énergétique » que l'on entend proclamer de plus en plus souvent, il nous faudra certainement envisager aussi une forme de « sobriété matérielle ». Idéalement, celle-ci devrait se faire sans pour autant diminuer trop notre qualité de vie, un exercice difficile en perspective. Ne pourrions-nous pas simplement nous inspirer de la réalité du corps humain qui, une fois sa croissance achevée, n'a plus besoin de grandir indéfiniment pour autant ?

Ci-après figure un tableau à double entrée avec en ordonnée une appréciation sur les risques d'approvisionnement et en abscisse la

Fort risque d'approvisionnement	Bois précieux (1)	Arsenic (3) (4) Helium (3) (4) Graphite (2) (4) Lithium (2) (3) (4) Tantale (3) (4) Aluminium (1) (3) (4) Xenon (3) Bismuth (3) (4) Beryllium (3) Germanium (3) Bore (3) (4) Tungstène (3) Niobium (3) (4) Phosphore (3) (5) Cobalte (2) (3) (4) Titane (3) (4) Phosphates (2) (5)
Faible risque d'approvisionnement	Bois d'œuvre (1) Gypse (1) Perlite (1) Kaolin (1) (5) or (4)	Cuivre (1) (3) Argent (3) Nickel (1) (3) Zinc (1) (3) Etain (1) (3) Fer (1) (3) Plomb (3) Krypton (3) Krypton (3) Néon (3) Talc (3)
	Faible importance économique	Forte importance économique
Utilisé principalement pour: (1) construction, (2) énergies vertes, (3) industrie, (4) technologies numériques et de pointe, (5) agro-industrie.		

contrainte économique des métaux critiques.

On constate que la majorité des minerais utiles se trouvent déjà dans la zone rouge. ■

**Sources:**

-Synthèse et résumés de nombreuses interventions de M. Emmanuel Hache, directeur de recherche à l'IRIS, Institut de Relations Internationales et Stratégiques, spécialiste des questions relatives à la prospective énergétique et à l'économie des ressources.

-Study on the critical raw materials for the eu 2023-ET0723116ENN (interprétation simplifiée)

-Métaux rares: <https://lingot-swiss.com/fr/p/listes-metaux-rares-terres-rares>

## DEVILLE-MAZOUT SA

---





MAZOUT



CARBURANTS

**GENEVE**

CHEMIN DU MOULIN DES FRÈRES 4  
1214 VERNIER  
☎ 022 795 05 05

**VAUD**

AVENUE DE LONGEMALLE 17  
1020 RENENS  
☎ 021 635 92 71

✉ INFO@DEVILLE-MAZOUT.CH

🌐 📷 f in



## AMBROSIO S.A.

POMPES À CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES  
THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES  
INSTALLATIONS & ENTRETIEN CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES  
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS  
DÉSEMBOUAGE RADIATEURS & CHAUFFAGE AU SOL

2, route de Jussy - 1225 Chêne-Bourg | [www.ambrosiosa.ch](http://www.ambrosiosa.ch)  
Tél : 022 349 85 77 | Fax : 022 349 46 28 | Email : [info@ambrosiosa.ch](mailto:info@ambrosiosa.ch)



# Calcul de la surface fiscale : rectificatif



Christophe Ogi  
Architecte HES, ECO-BIO  
Membre du Comité Pic-Vert  
Assprop Genève

*Merci à la sagacité des lecteurs attentifs qui ont relevé une erreur qui s'est glissée dans notre dernier article. (voir Pic-Vert No 144.)*

*En effet, le guide fiscal est très clair sur le fait qu'il faille comptabiliser chaque espace habitable, y compris les espaces servants (pt 1.1.1.2).*

*A force de nous perdre dans les détails, de remanier et de simplifier notre article, nous avons fini par accorder une importance exagérée à ce que nous tenions par erreur pour un principe général (cf. jurisprudence du Tribunal Fédéral, «[...] les locaux doivent être pris en considération dans la mesure où ils ont une valeur locative pour eux-mêmes ou qu'ils augmentent celle de l'ensemble de l'immeuble»).*

*Avec toutes nos excuses...*

*Voici donc l'article rectifié ainsi que l'illustration qui l'accompagne :*

## Surface fiscale

Lorsqu'ils remplissent leur déclaration d'impôt, les propriétaires doivent reporter la valeur locative de leur bien. Pour déterminer cette valeur, il convient de remplir le formulaire ad-hoc qui comporte notamment des indications sur le nombre de pièces, la surface habitable, le type d'habitation, les aménagements, la vétusté, les nuisances, la situation générale et surtout, un tableau qui permet

de déterminer la surface pièce par pièce, étage par étage. Pour aider à la compréhension, les pages 5 et 6 de l'annexe fournie détaillent la façon de procéder. Si les propriétaires de PPE peuvent opter pour la «méthode simplifiée», les propriétaires de villas doivent quant à eux suivre la procédure détaillée.

Dans les grandes lignes, il s'agit de mesurer la surface de chaque pièce habitable (soit de mur/cloison à mur/cloison), donc l'équi-

valent de la surface utile qui est comptabilisée à 100%. Les espaces réputés non habitables tels qu'une véranda non chauffée, rangements ou balcons ne sont pas considérés.

Les espaces en combles sont intégrés à partir d'une hauteur de 1.5 m.

Au sous-sol, bien que généralement réputés «non habitables», les locaux augmentant la valeur

d'usage du bien et reliés au réseau électrique comme par exemple : atelier, carnotzet, salle-de-jeux, sauna, etc. sont comptabilisés à hauteur de 50%.

La méthode simplifiée consiste à multiplier le nombre de pièces habitables par 20 m<sup>2</sup>. Sont dès lors considérés comme pièces: le séjour, la cuisine et les chambres/bureau. Les locaux en sous-sol offrant une valeur d'usage (salle-de-jeux, carnotzet, atelier, etc.) ou les chambres



VARO

L'énergie, au bon moment

Essence, Diesel,  
Mazouts de qualité supérieure **NEO-FLAM**

[shop.varoenergy.ch](http://shop.varoenergy.ch) – 0800 63 63 52



**TOP SERVICE**  
MACHINES JARDINS  
& CONCIERGERIES  
TOUTES MARQUES

 **Chalut**  
Green Service

JUSSY 022 759 91 91  
MIES 022 755 60 22  
ACLENS 021 731 29 91  
[www.chalut-greenservice.ch](http://www.chalut-greenservice.ch)

inférieures à 9 m<sup>2</sup> comptent pour une demi-pièce.

Pour les propriétaires de villa, c'est le résultat le plus élevé qui est déterminant fiscalement.

Concrètement, si vous ne disposez pas de plans conformes, il suffit de mesurer avec une chevillère, ou mieux, un métreur laser, les différentes longueurs et largeurs de chaque pièce et de les reporter, au besoin, sur un croquis de principe pour ne rien omettre. Une fois le travail effectué, il est toujours possible de joindre au formulaire les plans/croquis pour plus de transparence.

Le questionnaire et le guide sont disponibles en ligne à cette adresse: <https://www.ge.ch/document/questionnaire-valeur-locative-2023> ■



# Berney Associés

**Votre expert  
en fiscalité  
immobilière**





# La belle saison chez soi



Viviane Scaramiglia  
Journaliste

**Les beaux jours réveillent spontanément l'envie de changer d'habitudes, d'attitudes... et de décor. Quelques idées estivales pour ensoleiller votre quotidien dans toutes les pièces de la maison.**

Il suffit parfois de quelques touches pour changer d'atmosphère. En commençant peut-être par ranger la maison! Ranger est une idée déco en soi! Faire le tri pour apaiser et harmoniser l'espace, cela ne coûte rien et c'est très tendance.

On en profite pour troquer les lourds rideaux hivernaux et cosy contre des voilages légers qui donnent l'impression de vivre au grand air.

Côté chambre, on change les housses de couette pour passer à un linge en lin ou en percale qui inspire la fraîcheur. Les couleurs claires et les motifs qui évoquent la nature ou le bord de mer sont vos meilleurs alliés.

Brouiller la frontière entre l'extérieur et l'intérieur est l'une des plus belles idées de la saison estivale pour donner un air de vacances à son intérieur. Le mobilier « in & out » qui allie style, résistance, durabilité et confort favorise la tendance. Teck et autres bois durs, fer forgé traité antirouille, tressage, cannage, les options ne manquent pas. Sensible



Mobilier « in & out » en teck et osier recyclé

à l'humidité, le rotin dédié aux terrasses couvertes est aussi une jolie invitation à ensoleiller la maison. Une banquette en rotin, un boutis, quelques coussins Liberty aux motifs floraux et le cadre est prêt pour un coin lecture ou de farniente.

La tendance des nattes et beaux tapis de terrasse ont aussi leur mot à dire à l'intérieur. Aux côtés de la corde ou du jonc de mer, l'évolution des technologies nous offre de nouvelles fibres textiles synthétiques ou écologiques en Pet recyclé aussi douces que résistantes, qui agrémentent l'espace extérieur comme l'espace l'intérieur.

Pour passer en mode été décontracté et convivial, on fait entrer le Sud chez soi. Avec ses matériaux naturels, ses tonalités chaudes et douces, ses matières authentiques, l'univers provençal reste une source d'inspiration inoxydable que l'on peut distiller un



Inspirante Provence

peu partout, de la chambre au salon en passant par la cuisine. Des vases et pots en terre cuite, des chapeaux de paille suspendus dans l'entrée, une vaisselle en céramique, du lin, un grand olivier dans une jarre (à l'aise en intérieur pourvu qu'il profite d'un bel ensoleillement)...

Les paniers en rotin ou en osier, voilà une tendance qui n'est pas à proprement parler estivale, mais qui ajoute une touche d'authenticité à notre déco, tout en jouant un renfort côté rangement. Paniers à courses, panier au sol pour ranger les magazines, sur la terrasse pour caser les jouets, panier en guise de cache-pots...

Renouveler la déco de votre table. Nul doute que vous allez y passer du temps cet été, autant la soigner pour un apéritif, un dîner ou un pique-nique bucolique avec une vaisselle aux touches de couleurs à la fois tonifiantes et poétiques. Les cruches ou carafes complètent une table très au fait des tendances.

Désir d'ailleurs? Optez pour une suspension ou une lampe à poser en fibres naturelle. Bambou tressé, rotin ou palmier illumineront la saison d'une once d'exotisme.



Papier peint très nature

Pour prolonger votre coin de verdure: des plantes à gogo pour s'offrir des moments de détente comme au cœur de la nature. Pour les plus bricoleurs, un papier peint verdoyant sur une paroi vous fera voyager plus qu'un été. ■

**R. MAZZOLI**  
STAFF - PLAFONDS - PLÂTRERIE - CLOISONS MOBILES

R. MAZZOLI SA | Ch. de la Mousse 135 | CH-1226 Thônex - Genève

T. 022 348 39 64

www.mazzoli.ch



## Le bois

### L'apprentissage: une aventure humaine



Viviane Scaramiglia  
Journaliste

***Cabossés par la vie, douze jeunes par volée reprennent confiance en eux grâce à l'apprentissage d'aide-menuisier et aide-menuisière dispensé à Genève par le Centre de formation professionnel construction.***

Récemment, Caravane FM a installé ses caméras et tendu son micro aux apprenti(e)s du bois au CFPC de la Jonction. « Même si l'émission TV sera diffusée ultérieurement, la présence de cette mini station de radio ambulante a essaimé la joie », explique Ivan Denking, le maître menuisier responsable de cette formation de deux ans, ouverte aux migrants envoyés par l'Hospice général ou à des élèves au parcours scolaire compliqué. Dans cette joie, il y a une sorte de fierté, le sentiment d'être reconnu et valorisés pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font. L'enseignant affectionne ce contact avec les jeunes, le chemin qu'ils peuvent effectuer en mettant le pied à l'étrier, jusqu'à leur capacité à réaliser seuls des objets, du plan à la réalisation. « Il y a là une vraie intelligence des mains, c'est beau de les voir évoluer. » Grâce au capital de confiance en eux qu'ils acquièrent en suivant les cours théoriques et pratiques, ils peuvent se projeter dans l'avenir en entrant



*L'équipe avec Ivan Denking devant l'installation de l'exposition Pipas à la Jonction.*

dans la vie professionnelle ou en poursuivant leur formation par un CFC (certificat fédéral de capacité): « A 95%, ceux qui ont décroché l'attestation fédérale de formation d'aide-menuisier ou aide-menuisière réussissent du premier coup leur CFC! » Des belles réussites qui permettent de s'engager dans les métiers du bois, charpente, menuiserie ou ébénisterie.

#### **Au service de la clientèle**

Le montage d'une installation en extérieur pour la biennale de photographie Pipas, tenue en mai dans l'écoquartier de la Jonction, un abri commandé par le Service municipal des espaces verts, une pergola pour

le propriétaire d'une villa en périphérie genevoise, tels sont parmi les ouvrages récents de la jeune équipe. La réalisation d'un balcon et d'un couvert pour un chalet de la Cordée à Evolène s'est déroulée sur une semaine. De quoi exercer l'agilité, la responsabilisation, mais aussi de profiter de quelques bons moments pour découvrir la région et même un combat de reines. Ils n'avaient jamais vu ça.

Contribuer à l'agencement intérieur, à la fabrication de meubles, d'objets, de fenêtres et de portes est aussi leur affaire. La formation les conduit en effet à reconnaître les essences, à dessiner, lire des plans, découper le bois sur une machine numérique, assembler les

éléments, peaufiner les finitions, approcher les nouvelles technologies, tout en laissant s'épanouir leur sens créatif. C'est vraiment gratifiant. « Les travaux font l'objet de devis dont les prix ne font pas concurrence aux entreprises, indique l'enseignant. Celles-ci, du reste, sont des partenaires par le biais de l'apprentissage dual. « Nous sommes toutefois moins réactifs que ces établissements, ce qui demande un peu de patience de la part des clients ». La promotion? « Elle se fait tout naturellement, par le bouche-à-oreille. »

#### **Forte demande**

Ils sont douze dans cette volée, garçons et filles âgés de 15 à 27 ans.



Tori à l'entrée du Secrétariat d'Etat aux migrations, SEM, Genève.



Abri public dans les bois de la Versoix.

Issus de divers pays, ils n'ont pas tous la maîtrise de la langue. Mais ils peuvent compter sur un charpentier à la retraite qui, une fois par semaine, initie bénévolement le groupe au vocabulaire technique du métier en français. « Les élèves

sont très preneurs, relève Ivan Denking. Et un glossaire est en cours d'élaboration. »

La demande pour l'apprentissage est forte, ils sont une trentaine à se présenter au concours d'entrée.

Pour pallier le manque, la formation sera dédoublée prochainement. Le bois, durable, renouvelable, solide, est pile dans l'air du temps, avec lequel il fait bon vivre. « Travailler le bois, c'est naturel », « Le bois, c'est l'avenir », les slogans de Lignum

Genève qui circulaient sur un tram des TPG durant l'année 2022 est plus que jamais d'actualité. L'image positive du matériau et son fort potentiel contribuent à valoriser les métiers de la filière qui sont de plus en plus porteurs. ■



Notre fenêtre à haute performance énergétique...  
La réponse optimale à vos exigences en confort, économie et design

## GS WINDOWS SA



FENÊTRES ■ PORTES ■ VITRAGES

GENÈVE ■ VAUD ■ FRIBOURG Tél. +41 22 796 99 64 | +41 21 991 99 64 ■ info@gswindows.ch ■ www.gswindows.ch



# L'aéroport participe à l'isolation acoustique des bâtiments



Jean-François Bouvier,  
vice-président CARPE

L'Aéroport de Genève-Cointrin (AIG) dispose depuis le début des années 2000 d'un fond financier de plusieurs millions de francs destiné à insonoriser les habitations exposées au bruit des avions. Cela concerne, sous certaines conditions, les fenêtres, les toits, les murs, etc., dont l'isolation phonique n'est pas suffisante. Ce fond est alimenté par les taxes payées par les compagnies aériennes selon la vétusté de leur parc d'avions. Plus un avion est bruyant (Classe I) plus la taxe sera élevée. A contrario, les avions les moins bruyants (Classe V) paient des taxes plus basses. En 2023 les avions de Classe V ont représenté le 32.5% du total des mouvements. Le solde des mouvements, soit 67.5% ont été effectués par les classes d'avions plus bruyantes, soit les Classes II, III et IV.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide financière, n'hésitez pas à contacter le service de l'Environnement et du Développement durable de l'Aéroport. Madame



© AdobeStock\_slipkorn

Rossier-Iten, responsable du service, vous fournira les premiers éléments nécessaires pour concrétiser vos demandes. Pour gagner du temps munissez-vous de votre numéro de parcelle et indiquez votre adresse exacte et complète. Si le respect des normes de bruit implique des changements de fenêtres par exemple, rien ne vous empêche moyennant le paiement d'un petit supplément, d'améliorer grandement votre isolation phonique. L'Aéroport ne vous proposera que d'atteindre le minimum légal. ■



### Pour en savoir plus consultez les documents de l'AIG

Le programme d'insonorisation en bref Insono\_V2.indd (gva.ch)

Présentation du projet Microsoft PowerPoint - presentation\_sitg\_F\_MATTHEY\_gva.pptx (ge.ch)

Cahier des charges et recommandations AIG insonorisation (gva.ch)

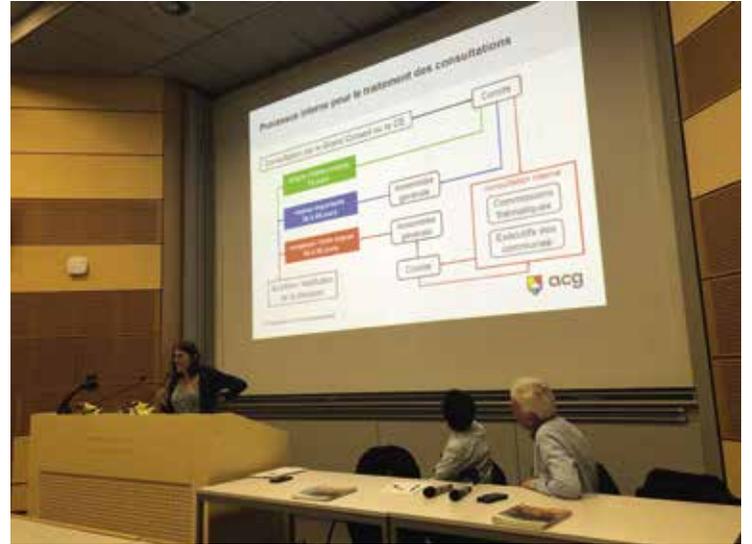
Concept des mesures d'isolation Insonorisation-Concept-mesures-isolation-acoustiqu.pdf (gva.ch)



N'hésitez pas à prendre contact avec l'aéroport via l'adresse mail [insonorisation@gva.ch](mailto:insonorisation@gva.ch), pour toute information concernant le programme d'insonorisation des bâtiments situés dans le périmètre de bruit de l'Aéroport.



## Assemblée Générale



Pour rappel, notre assemblée générale a lieu le 22 avril à 20h à Uni Mail en compagnie de notre invitée Madame Karine Bruchez, Présidente de l'Association des Communes Genevoises (ACG). Venus nombreux, les membres ont pu découvrir l'ACG et l'ampleur insoupçonnée des tâches dévolues à la faitière des 45 communes genevoises. L'assemblée a aussi été l'occasion pour notre président, Me Michel Schmidt, de rappeler les nombreux engagements et dossiers traités par l'association au cours de l'année écoulée. La soirée s'est terminée par une verrée conviviale.



**Fermeture estivale  
du secrétariat Pic-Vert Assprop  
Du 19 juin au 30 juin inclus**



Le secrétariat de Pic-Vert a déménagé avec l'étude Schmidt et Jatton qui l'héberge. Les bureaux sont dorénavant sis à la rue Jean-Sénebier 20, 1205 Genève.

Les permanences téléphoniques et horaires de réception restent inchangés.



Un numéro vous manque ?  
 Prenez contact avec notre secrétariat  
 et nous nous ferons un plaisir  
 de vous le faire parvenir.

☎ 022 810 33 20

# Adhérez à l'Assprop



## Formulaire d'adhésion à renvoyer au secrétariat

Assprop.ch - Rue Jean-Sénébier 20 - 1205 Genève - CCP 01-29971-8

L'adhésion peut également s'effectuer 'en ligne' [www.assprop.ch](http://www.assprop.ch)



QR Code pour  
 payer directement  
 votre cotisation

Canton sur lequel se trouve le bien immobilier  Genève  Vaud  Autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

Le soussigné demande son adhésion à l'Assprop en tant que  propriétaire  co-propriétaire  locataire

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

No de tél. privé \_\_\_\_\_ No de tél. prof. \_\_\_\_\_

L'adresse privée ci-dessus ne correspond pas à celle du bien dont je suis propriétaire ou co-propriétaire.  
 L'adresse du bien immobilier est la suivante:

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Les statuts de l'Assprop sont disponibles sur le site Internet [www.assprop.ch](http://www.assprop.ch)  
**Finance d'entrée de 20 CHF + cotisation annuelle 100 CHF.**

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Comment avez-vous découvert l'association? \_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner à PilierPublic pour être informé des avis d'enquête publique (cf. [geneve.assprop.ch/prestations/offres-speciales](http://geneve.assprop.ch/prestations/offres-speciales))